



CONTEXTE

L'ampleur du trafic de faune et de l'exploitation forestière illégale en Afrique centrale menace sérieusement la biodiversité et fragilise les communautés locales.

Présent au Gabon depuis 2010, Conservation Justice agit à travers une approche intégrée adaptée au contexte et des activités complémentaires se renforçant mutuellement.

LES CAUSES À L'ORIGINE DE CES TRAFICS SONT MULTIPLES :

- Corruption et trafic d'influence,
- Contrôles et sanctions insuffisants
- Attractivité financière face à la pauvreté rurale,
- Conflits homme-faune,
- Méconnaissance de la valeur du patrimoine naturel et de sa gestion durable
- Manque de sensibilisation au respect des lois.

PARTENAIRES BÉNÉFICIAIRES AU GABON

Le partenaire principal de Conservation Justice est le Ministère des Eaux et Forêts du Gabon. Un accord de partenariat a été signé en 2011, suivi de trois protocoles d'accord.



L'organisation travaille également avec la Police, la Gendarmerie, la Justice, et les Douanes.

Les associations gabonaises Brainforest, Muyissi Environnement, Blessings Of The Forest constituent des partenaires de longue date.

Des programmes de protection de la faune ont également été établis avec les sociétés forestières certifiées CEB, Rougier, SOMIVAB et GAW.

Conservation Justice travaille étroitement avec les communautés locales de plus d'une centaine de villages chaque année.



PARTENAIRES INTERNATIONAUX

Des partenariats opérationnels ont été établis avec Space for Giants et Natureplus.



DONATEURS

Nous remercions nos partenaires financiers pour la confiance accordée depuis plusieurs années.



CONSERVATION JUSTICE

Pour la Faune, les Forêts et les Communautés du Gabon

WWW.CONSERVATION-JUSTICE.ORG

Conservation Justice a pour objectif de mettre fin au trafic de faune et de bois au Gabon en renforçant l'application de la loi et les droits des communautés.

Pour atteindre ces résultats, une vingtaine d'employés engagés travaillent dans six départements :



ENQUÊTES

Identification des trafiquants de faune et exploitants forestiers illégaux grâce à nos enquêteurs et informateurs avec collecte de preuves.



ARRESTATIONS

Facilitation des arrestations par les forces de l'ordre et les Eaux et Forêts, avec l'appui de nos juristes.



JURIDIQUE

Support juridique pour renforcer les poursuites et suivi de l'exécution des décisions rendues.



COMMUNAUTÉS

Appui des communautés locales vis-à-vis de l'exploitation forestière illégale et du conflit Homme-Eléphant. Éducation environnementale en milieu scolaire.



COMMUNICATION

Médiatisation des résultats obtenus afin d'informer le public sur l'application de la loi et de dissuader les éventuels trafiquants



FORMATION

Formations du personnel des Eaux et Forêts, des Douanes, de la Justice et des forces de l'ordre sur la législation forestière et les procédures pénales.

Résultats obtenus depuis 2010

Plus de :

5

tonnes d'ivoire d'éléphant saisies

115

peaux de panthère saisies

600

trafiquants de faune arrêtés et condamnés à des peines de prison dissuasives

200

personnes impliquées dans l'exploitation forestière arrêtées

2000

articles de presse diffusés par les médias

3000

officiers de la police judiciaire et magistrats formés

300

villages informés et renforcés sur le respect de leurs droits vis-à-vis des exploitants forestiers

10 000

enfants gabonais sensibilisés chaque année sur la conservation et l'importance de la faune

100

barrières électriques suivies dans le cadre du Conflit Homme-Eléphant

